

Image not found or type unknown



RECUPERATION LOGEMENT LOCATAIRE PARTIT EN MAISON DE RETRAITE

Par **vacash78**, le **19/09/2016** à **15:38**

Bonjour

Je suis propriétaire d'un logement, et le locataire qui occupe ce dernier est parti en maison de retraite définitivement, mais je n'ai pas reçu de lettre de résiliation de bail et je ne sais pas quoi faire de ces affaires. Le loyer a été payé jusqu'en juillet et depuis plus rien. J'aimerais reprendre ce logement pour le louer à partir du 01.01.2017 et ne pas réclamer les loyers dûs. Mais je ne sais pas comment procéder. Besoin de votre aide.